

# Rentrée 2024 : le téléphone va devenir totalement interdit dans 9 collèges du Calvados

Pour 15 collèges en Normandie, la rentrée scolaire est marquée par la confiscation des téléphones aux élèves. Une mesure expérimentée "dès que possible" dans le Calvados.



Le collège Jacques Monod à Caen est l'un des 15 établissements du second degré en Normandie à tester l'interdiction totale du téléphone portable, en cours et lors des pauses.

Depuis ce lundi 2 septembre 2024, jour de la rentrée scolaire, près de 200 collèges sont censés expérimenter la "pause numérique" en France. En clair, l'interdiction totale du téléphone portable dans l'enceinte de ces établissements, en classe et en pause. Les élèves concernés doivent déposer leur appareil fétiche à l'entrée, et le reprendre à la sortie.

Où garder les téléphones confisqués ?

Les règlements intérieurs proscrivaient déjà son usage en classe. Mais "les élèves s'en servent encore à mauvais escient", observe la rectrice de l'Académie de Normandie, Christine Gavini. "Ils les mettront dans des boîtes ou des casiers jusqu'à la sortie."

Elle l'a annoncé lors de sa conférence de rentrée à Caen, seuls 15 collèges se sont portés volontaires pour tester la pause numérique dans la région. Dont 9 rien que dans le Calvados :

Jean Castel à Argences ; Jean Vilar à Noues-de-Sienne ; Laplace à Lisieux ; Jacques Monod et Villey-Desmeserets à Caen ; Dumont d'Urville à Condé-en-Normandie ; Val d'Aure à Isigny-sur-Mer ; Jean Monnet à Ouistreham ; Octave Mirbeau à Trévières.

[<span title="événement" class="border-type-evenement" data-entite-type="evenement" data-entite-id="e269e792-56d9-4715-8786-9e2950c1c2f2">Rentrée</span> : ce lycée est le seul du <span title="département" class="border-type-departement" data-entite-type="departement" data-entite-id="9d13a477-dc30-4132-82fb-fec43fe8b96c">Calvados</span> à tester une classe expérimentale](#)

"Une solution dès que possible"

L'expérimentation, avant généralisation prévue au 1er janvier 2025, pourrait avoir du retard à l'allumage. Les 15 collèges normands "se sont déclarés intéressés", nuance l'Académie de Normandie. "Pour le moment, il a été demandé aux chefs d'établissement de travailler avec leurs équipes pour trouver une solution qui pourrait être mise en place dès que possible."